

Grive musicienne

Turdus philomelos



Groupe d'Etudes
Ornithologiques
des Côtes d'Armor

G.E.O.C.A

Espèce polytypique très commune, la Grive musicienne niche dans toute l'Europe jusqu'en Iran et en Sibérie (**D**). En France, deux sous-espèces (*philomelos* et *clarkei*) cohabitent, se mêlent et comptent entre 2 et 3 millions de couples (**D**). L'espèce affectionne les habitats morcelés relativement ouverts comme les paysages agricoles bocagers et les secteurs péri-urbains où les jardins et les parcs urbains lui fournissent des habitats propices. En Bretagne, l'espèce est une nicheuse très commune et les populations sont renforcées en hiver par des oiseaux originaires des îles Britanniques (**C**).

Statut en Côtes-d'Armor

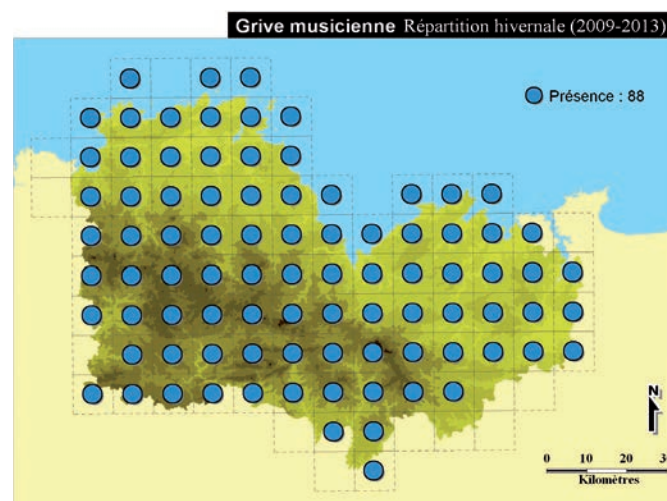
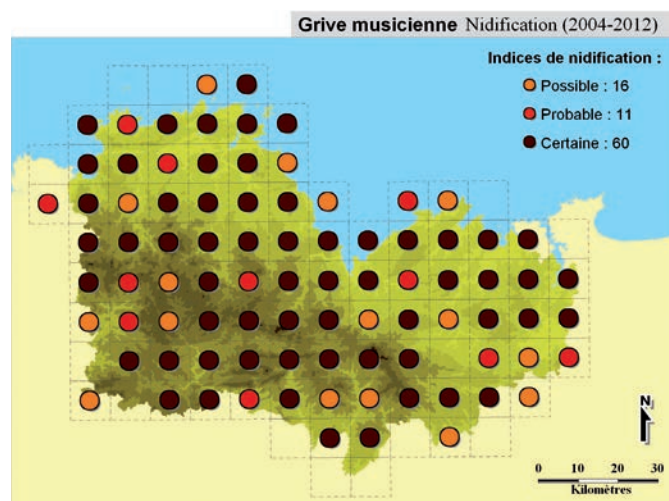
Nicheuse sur l'ensemble du département, la Grive musicienne est relativement aisée à contacter à cette période lorsqu'elle nourrit les jeunes. De cette manière, 60 mailles de l'atlas bénéficient d'au moins un indice de nidification certaine. Au même titre que la Grive draine, les premiers chants peuvent être entendus dès le mois de décembre. Toutefois, les chants se généralisent à partir du mois de janvier. En fin de période estivale et à l'automne, elle se fait moins entendre. Au printemps, la Grive musicienne niche sur l'ensemble du territoire départemental et sur les secteurs littoraux isolés du continent (île d'Er, Bréhat) pourvu que la présence de quelques arbres lui apporte un habitat favorable. Toutefois, elle semble absente des Sept-Iles et de l'île Tomé. De manière générale, l'espèce n'est pas extrêmement abondante mais son chant audible de loin et facilement reconnaissable permet souvent d'obtenir une

fréquence de contact élevée. L'espèce est moins présente dans les zones urbaines comme à Saint-Brieuc où sa fréquence de contact a été moindre en 2012 que sur la commune plus rurale de Plérin (**P**). Migratrice essentiellement nocturne comme toutes les grives, elle peut aussi migrer de jour et quelques groupes sont observés au cours des matinées d'automne où le passage peut durer encore quelques heures après le lever du soleil. Lorsque le passage de l'espèce est constaté, elle est souvent accompagnée de Grives mauvis (**T**). A l'inverse, le peu de suivi de la migration au printemps n'a pas permis de constater de tels mouvements. Les individus venant hiverner dans notre région semblent provenir des îles Britanniques et par temps froid ou enneigé, les densités augmentent dans la région (**D**; **Y**).

Les comptages de sciences participatives opérés à la fin janvier montrent que la Grive musicienne est très fréquente dans les jardins costarmoricains (**K**). En revanche, observée le plus souvent à l'unité, l'espèce n'est pas très abondante mais sur la surface du département, les effectifs doivent être conséquents tant elle occupe le territoire de manière homogène et cela tout au long de l'année.

Tendances et perspectives

Les effectifs de Grive musicienne sont stables. Ainsi, son statut de conservation est plutôt favorable. Toutefois, il reste malaisé de déterminer les effectifs costarmoricains de manière précise tant l'espèce est commune et dispersée sur l'ensemble du territoire.



Auteur : Sébastien Théof
Extrait de GEOCA (2014). Oiseaux des Côtes-d'Armor. Statut, distribution, tendances. Saint-Brieuc, 416 p.

